

Communiqué de presse

27/06/2016

États généraux de la mobilité durable : la consultation démarre !

L'ARF, la FNAUT, la FNTV, le GART, TDIE et l'UTP lancent une consultation nationale sur le transport public qui s'achèvera en février 2017. Cette démarche commune vise à sensibiliser tous les acteurs concernés aux enjeux de la mobilité durable.

L'Association des Régions de France (ARF), la Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports (FNAUT), la Fédération Nationale des Transports de Voyageurs (FNTV), l'association TDIE (Transport, Développement, Intermodalité, Environnement) ont décidé d'organiser une vaste consultation nationale sur le transport public.

Cette consultation se déroulera en deux étapes : en ligne dans un premier temps, puis lors de six réunions publiques organisées en province dans un second temps.

Depuis le 13 juin et jusqu'au 8 juillet prochain, l'ensemble des parties prenantes de la mobilité durable : autorités organisatrices du transport, associations d'utilisateurs, fédérations professionnelles, syndicats de salariés représentatifs, ONG, etc. sont invités à émettre des propositions en ligne sur le site www.etatsgenerauxdelamobilite.fr, autour de cinq thèmes : la qualité de service ; la transition énergétique et la santé publique ; le financement et le modèle économique ; l'intermodalité et la multi-modalité et la desserte des territoires peu denses.

Ces propositions serviront de matière première aux six réunions publiques qui se tiendront au cours du second semestre 2016 en province. Lors de ces rencontres, toutes les parties prenantes élaboreront un certain nombre de propositions destinées à assurer une politique de mobilité à la fois efficace et efficiente.

L'ensemble des contributions et mesures préconisées en ligne et lors des séances seront présentées au cours d'une grande réunion publique qui se tiendra à Paris en février 2017. Objectif des parties prenantes associées dans cette opération : sensibiliser tous les acteurs concernés aux enjeux du transport public dans notre pays.

A propos du GART

Fondé en 1980, le GART est l'association des collectivités qui agit en faveur du développement des transports publics et des modes alternatifs à la voiture individuelle. En sa qualité d'acteur incontournable du monde de la mobilité, le GART partage les grands enjeux de la mobilité durable avec ses adhérents, des autorités organisatrices de transport, et les défend à tous les niveaux où se déterminent les politiques publiques.